

N^o 112

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 1^{er} JUILLET 1959

Onze heures du matin

PRIÈRE

Pour observer la fête du *Dominion*, en ce quatre-vingt-douzième anniversaire de la Confédération, et pour marquer la présence à Ottawa de Sa Majesté la Reine et de Son Altesse Royale le prince Philippe, les membres de la Chambre se lèvent et chantent *Dieu sauve la reine* et *O Canada*.

M. Dinsdale, du comité permanent des affaires des anciens combattants, présente le sixième rapport dudit comité, ainsi qu'il suit:

1. Le Comité a terminé la besogne dont la Chambre des communes l'avait chargé pour la présente session. Le Comité a examiné à fond le budget des dépenses du ministère des Affaires des anciens combattants et étudié trois mesures législatives. Sur tous ces points, il a fait rapport à la Chambre des communes.

2. Au cours de ses délibérations, le Comité a reçu des demandes de la part de plusieurs groupes d'anciens combattants qui désiraient présenter des mémoires. C'est au cours de l'examen du premier poste des crédits du ministère que le Comité a entendu leurs témoignages.

3. L'examen complet qu'il a fait de la législation concernant nos anciens combattants a de nouveau convaincu le Comité que, dans l'ensemble, nos lois à cet égard sont satisfaisantes. Les intérêts des anciens combattants sont sauvegardés. Tout n'est pas parfait, il va sans dire, car il faut toujours pourvoir aux fluctuations constantes qui se produisent dans la situation sociale et personnelle des anciens combattants. C'est pour cela qu'on a modifié trois des principales lois concernant les anciens combattants au cours de la présente session.

4. Les programmes actuels concernant les anciens combattants visent à leur aider à se suffire à eux-mêmes et à devenir des membres utiles de la collectivité. Depuis la seconde Grande Guerre, on s'efforce surtout d'aider aux anciens com-